

AUTONOMIA BEAUTE



Découvrez nos solutions
de portage

Spécifiques aux professionnelles
des métiers de la beauté.

Pourquoi exercer son activité en tant que portée ?

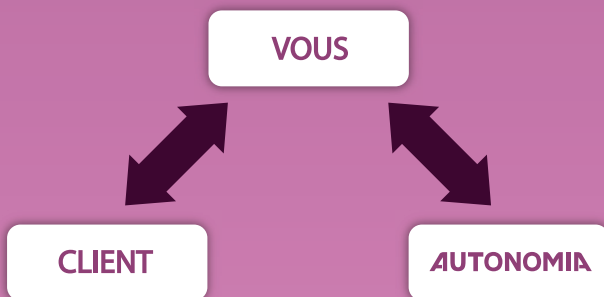
Le portage permet d'exercer son métier sans avoir besoin de créer son entreprise. Travaillez comme une indépendante et conservez les avantages de la sécurité sociale.

Conciliez votre vie de famille et votre vie professionnelle en gérant librement votre

Le portage

Un statut adapté

Ce statut innovant permet à tout prestataire indépendant de pouvoir exercer sa propre activité en toute simplicité de gestion avec le confort de la protection sociale.



Un fonctionnement simple

Vous réalisez vos prestations et facturez vos clients comme d'habitude. Ensuite nous transformons votre recette pour établir votre rémunération.



Nos services

SERVICE ADMINISTRATIF

Nous prenons en charge la totalité de vos tâches administratives: inscription, gestion des factures, suivi mensuel, calcul et paiement des charges, émission de bulletins de paies.

SERVICE JURIDIQUE

Nous assurons vos obligations juridiques: Déclaration URSSAF, contrat d'engagement, facturation, assurance, déclaration fiscale.

CONSEILS ET DÉVELOPPEMENT

Nous vous conseillons et mettons à votre disposition des outils de communication pour développer votre clientèle.

Déjà en exercice ou sur le point de monter votre institut, nos solutions de portage vous permettent de vous concentrer à 100% sur votre activité.



Les + que notre société vous offre

- + Remboursement total de vos frais pros
Nous remboursons sur justificatifs 100% de vos frais professionnels ainsi que les frais nécessaires à votre développement.
- + Démarrez rapidement et sans frais
L'inscription à notre offre est gratuite et sans frais de dossier. Une fois inscrit vous pouvez commencer à exercer votre activité dans les 48 heures.
- + Sécurité sociale maximum
Grâce à notre localisation géographique vous bénéficiez de la meilleure couverture sociale de France, qui est de 90 %.
- + Devenez formateur / formatrice
Vous avez la possibilité d'utiliser notre numéro de formateur pour dispenser des formations professionnelles.
- + Assurance professionnelle
AUTONOMIA à souscrit une assurance adaptée aux professionnelles de la beauté qui vous est mis à disposition dès votre inscription.

Frais de gestion

Pour la gestion de votre activité, des frais de gestion de 3 à 10 % s'établissent sur la base de votre recette Hors Taxes.

Les métiers entrant dans le cadre du portage

- > Coiffeuse à domicile
- > Esthéticienne
- > Maquilleuse
- > Prothésiste onguilaire
- > Conseillère en image
- > Parfumeuse
- > Aromaticienne
- > Savonnière
- > Formatrice
- > Conseillère en beauté
- > Coach
- ...

Nos solutions de portage sont adaptées aux professionnelles de la beauté.



Nous contacter

COORDONNÉES

AUTONOMIA Portage
18 rue du Commerce
F- 68400 RIEDISHEIM

 **03 89 70 11 46**

 **contact@autonomia-france.com**

HORAIRES

Du Lundi au Vendredi de:
8h30 à 12h - 13h30 à 17h

Vous êtes intéressée par nos prestations
ou souhaitez de plus amples informations ?

Contactez-nous via nos coordonnées
ou directement sur notre site internet.

www.portage-beaute.fr

AUTONOMIA
BEAUTE